



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Estimation du coût d'une promesse électorale

Date de publication : Septembre 2021

Titre abrégé : Taxe sur les profits excédentaires

Description : Application d'une nouvelle taxe de 15 % aux profits jugés « excédentaires » réalisés par les sociétés canadiennes en 2020 et 2021. Cette taxe viserait les sociétés canadiennes ayant fait plus de 10 millions de dollars de profits pendant au moins un an de 2016 à 2020.

Coût de la mesure proposée :	Millions de \$	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Total
Coût total		-	-14 599	-	-	-	-14 599

Remarques :

- Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice comme cela apparaît dans le budget et les comptes publics.
- Un nombre positif indique une diminution du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une hausse des dépenses). Un nombre négatif indique une augmentation du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des dépenses).
- « - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.

Méthode d'évaluation et d'établissement des projections : Aux fins de la proposition, les profits excédentaires ont été définis comme étant les profits qui sont réalisés en 2020 ou 2021 et qui sont supérieurs à la marge de profit moyenne de 2014 à 2019. Les marges moyennes ont été estimées à l'aide des données publiques d'entreprise, puis mises à l'échelle à l'aide de données administratives. Les estimations de profits pour 2020 et 2021 étaient fondées sur les états financiers publics et les facteurs de croissance de la prévision de référence du coût des mesures proposées en campagne électorale. Le DPB a supposé que des mesures législatives seraient prises pour éviter le transfert de profits ou de pertes en réaction à la proposition. Les recettes des exercices 2020 et 2021 sont enregistrées en 2021-2022.

Source d'incertitude : Les principales sources d'incertitude ont trait à l'estimation des profits excédentaires et aux mesures d'application des lois. Il y a aussi de l'incertitude quant à la réaction comportementale des sociétés touchées.

Sources des données :	Variable	Source
	Revenus et profits avant impôt	Capital IQ ¹
	Statistiques financières et fiscales des entreprises	Statistique Canada
	Données administratives, T2	ARC
	PIB de l'industrie	Prévision de référence du CPE du DPB

© Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada, 2021

¹ Les énoncés, constatations, résultats, conclusions, avis et opinions exprimés dans cette analyse reposent en partie sur des données obtenues de S&P Global Market Intelligence (tous droits réservés), et n'engagent pas cette dernière ni ses sociétés auxiliaires ou affiliées.